



**m**ONTPELLIER 2020

# La lettre de « Sursaut

Décembre 2018, n°67

## Augmenter le « pouvoir d'achat » : un piège néo-libéral

Et si le slogan entamé depuis plusieurs décennies comme exigence politique et syndicale n'exprimait, finalement, que le vœu le plus cher des néo-libéraux ? Faire de chaque citoyen un consommateur de plus en plus gourmand et lui donner comme idéal de vie l'accumulation d'objets avidement achetés : quel meilleur rêve, en effet, peuvent nourrir les nouveaux maîtres du monde économique mondial ?



Dessin de René CANELLA

L'appel à « augmenter le pouvoir d'achat » est apparu insidieusement dans le discours politique depuis deux décennies. D'économique et statistique la notion s'est transformée en mot d'ordre social revendiqué sans état d'âme par les responsables de gauche tous confondus. L'intersyndicale CGT, FO, Solidaires,

Unef, Fidl et UNL a ainsi appelé à une manifestation le 9 octobre dernier pour « *une augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux pour gagner du pouvoir d'achat* »,

Le calcul du pouvoir d'achat est simple : il résulte de la différence entre la hausse des revenus et celle des prix. Il augmente mathématiquement dès que les revenus progressent davantage que les prix, et s'inverse lorsque les prix remontent ou que les revenus stagnent. Doit-on s'en réjouir ? Immédiatement sans doute mais on peut en douter en ce qui concerne le moyen et long terme. Il y a déjà longtemps que Karl Marx nous a montré que, dans le système capitaliste, les revenus donnés aux salariés ne sont pas généreusement destinés à leur accorder une plus grande richesse. Ils doivent permettre d'entretenir suffisamment leur force de travail pour être de bons ouvriers et les transformer en agents économiques consommateurs des produits fabriqués et garantissant ainsi plus-values et bénéfices des patrons et actionnaires.

Il est donc nécessaire de prendre du recul par rapport à cette exigence de « *gagner du pouvoir d'achat* » en se posant la question : « pour acheter quoi et en faire quoi ? ». Les français vivent aujourd'hui dans un confort d'objets jamais égalé. Dans les années 60 leurs aînés vivaient avec une seule pièce chauffée, ne possédaient ni frigo, ni lave-vaisselle, ni lave-linge. Ils n'avaient pas de télé, de téléphone, souvent pas de voiture, changeaient rarement d'habits, voyageaient peu et fréquentaient rarement restaurants et cinémas. Étaient-ils pour autant moins heureux que nous le sommes aujourd'hui ? Les débats suscités, par ailleurs, autour de la taxe carbone et du mouvement des « gilets jaunes » montrent que la consommation effrénée de biens de consommation se fait au détriment de l'équilibre de la planète et menacent directement les vies de chacun.



libremercado.com

Les sciences humaines nous apprennent à distinguer le besoin de la demande. Le besoin s'inscrit dans une nécessité vitale : si l'entourage n'y répond pas, il y a risque de mort à l'image du bébé laissé sans nourriture ou sans attention physique. Le devoir des politiques est d'instaurer un système social garantissant ce minimum vital de subvenir aux besoins de tous ses citoyens. C'est ce qui fonde la revendication d'accompagnement d'aides financières pour les plus pauvres lors de nouvelles taxes écologiques.

Par contre, l'achat du dernier smartphone à 800 euros, de la plus récente paire de Nike Air, d'une Rolex quand on 50 ans procèdent-ils d'un besoin vital ? Non. Nous sommes dans le registre de la demande (ou du désir), c'est-à-dire d'une aspiration à la dépense et à la possession qui n'a rien qui menace directement nos vies. Sauf, bien entendu, si nos habiles maîtres de l'économie arrivent à éduquer nos cortex cérébraux pour nous convaincre de l'inverse. Nos écrans et nos médias viennent de nous étouffer avec les invitations du « black Friday ». Les américains des USA y avaient consacré 50 milliards de dollars l'an dernier, et cette année on a prévu plus de 5 M d'euros en France. Dans 3 semaines ce sera Noël et sa surenchère d'achats dont une partie se retrouvera dès le lendemain sur les sites de revente, une autre sommeillera après-demain dans des fonds de placards ou terminera dans le fond de nos poubelles. La jouissance de l'objet tend à se réduire, aujourd'hui, à sa possession éphémère et à la courte excitation qu'il nous donne.

Un sondage publié par le Journal du dimanche du 17 novembre nous affirmait que 62 % des français mettaient l'augmentation du pouvoir d'achat comme priorité gouvernementale, devant la transition écologique (33%, 5% ne se prononçant pas). Mais pourquoi opposer les deux termes comme s'ils devaient être exclusifs l'un de l'autre ? En acceptant ces choix binaires on tombe dans les simplifications « trumpistes » et acceptons les conséquences qu'il en tire. Le magazine *Diacritik*, dans son numéro du 15 novembre, posait très pertinemment la question : « *Quelles que soient nos priorités ou difficultés individuelles – et elles peuvent être immenses, on le sait – est-il bien décent, dans un monde à l'agonie, de se mobiliser pour le prix du carburant ? Ne se trompe-t-on pas radicalement de combat ? L'avenir sera possible s'il est écologique et social. Déjouons le piège des groupes pétroliers et des leaders populistes qui veulent opposer ces aspirations à la vie* ».



Dessin de BOX

L'annonce du chiffre des revenus de Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan, nous montre à l'évidence que la question du pouvoir d'achat est réservée aux pauvres et aux classes moyennes et leur est adressée comme un mépris. On annonce le patron de Renault-Nissan dispose de 45000 euros par jour (y compris le samedi et le dimanche) : avec de telles sommes, la notion du « pouvoir d'achat » lui est certainement depuis longtemps devenue étrangère. C'est ce que soulignait Thomas Piketti dans *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* : les fortunes les plus riches (il donnait l'exemple de Liliane Bettencourt) accumulent de telles sommes qu'il leur est impossible de les dépenser, même dans des achats somptuaires. Et pourtant, cyniquement, ils continuent à essayer d'échapper au fisc !

La construction de nos sociétés humaines ne peut se baser sur la promotion du « pouvoir d'achat », sauf si elles se résignent à être celles de l'accumulation individuelle et de la destruction du bien commun. Il est du devoir de nos responsables politiques de donner d'autres aspirations à tous leurs citoyens : une fois garantie la satisfaction des besoins premiers, les initier à la jouissance dans la durée et au partage des biens, au lieu de les entraîner dans à la quête effrénée du « toujours plus » destructeur à terme de notre Planète Terre.

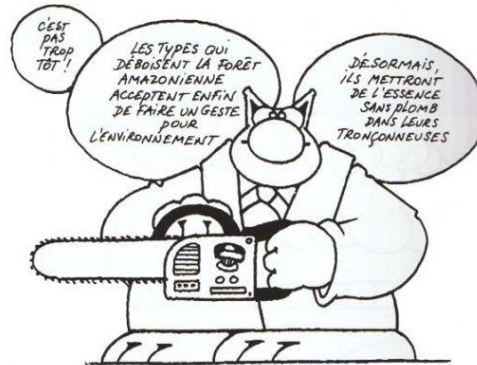
## L'urgence est ailleurs.

### Gérard DORIVAL

Je reprends le titre d'un internaute critique par rapport au mouvement dit des « gilets jaunes », du 17 Octobre". La colère qui conjugue toujours le verbe « avoir » est désormais en de multiples circonstances le moyen d'expression privilégié (reste t'il en France des gens avouant être heureux, conjuguant le verbe "être" ?)

Cette « jacquerie » débridée, sympathique à première vue, soutenue tout de même par les 3/4 des français, (dont, en opportunité, les retraités par rancœur pour la CSG prélevée sur leur pension) toujours prompts à voler au secours des victimes des inégalités, est tout sauf « citoyenne », à moins de réduire la citoyenneté au consumérisme des carburants et à l'usage de la sacro-sainte automobile, objet

« intime » intouchable en France, au-delà de toutes les priorités sociétales. Faut-il rappeler qu'en tendance longue, le prix de l'essence n'a cessé de baisser en valeur relative par rapport aux salaires ! La plateforme de revendications s'est élargie par opportunité « au pouvoir d'achat », notion plus ressentie que réelle, où s'engouffre nombre de frustrés, à tort pour les opportunistes de circonstance, et à raison pour les vrais pauvres en détresse.



Dessin de GELUK

C'est ceux-là qui méritent notre considération. Le gouvernement commettrait une lourde erreur en ne se reniant absolument pas, au moins en partie. L'écoute doit conduire à des réponses lisibles et crédibles. Il est possible de considérer qu'une démarche naissante révélant un début de conscience citoyenne anime certains des participants, parmi les plus sincères, d'autres ayant une réaction purement émotionnelle, ou revendicative brute, sans recul, d'aucuns étant par ailleurs porteurs d'idéologies extrêmes ou d'un certain « poujadisme » d'autrefois, certes d'origine sociologique différente et plus large mais avec une offensive, semblable, rageuse, par rapport au « fisc » et à « l'Etat », à combattre sans quartier et sans discernement.

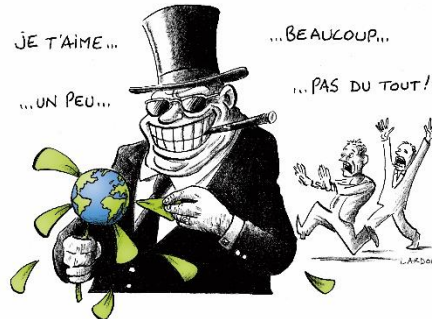
Les « gilets jaunes », interrogés, déclarent ne pas voter, pour la plupart : ils sont ainsi étrangers à la démocratie qu'ils fustigent, ce qui interpelle. Ils n'ont pas généralement déclaré leurs manifestations en préfecture, au mépris de nombreux accidents et incidents survenus, sans doute pour éviter toute compromission avec la République !

La notion sommaire de « ras le bol fiscal » tient lieu de viatique légitimé. La protection de l'environnement, d'une part, et la préservation, pourtant déjà mise à mal, des services publics (au fait, lesquels seraient à réduire ?) constituent des préoccupations secondaires voire absentes du raisonnement. Et puis, c'est évident, la cible est singulièrement Macron, après Sarkozy puis Hollande, ce qui simplifie l'analyse et tout autre développement. (« Macron dégage », et après ?) Les Français adorent brûler ce qu'ils ont, un temps, adoré. Les partis d'opposition se précipitent comme prévu pour tenter de coller au mouvement et en récupérer des dividendes. Les incroyables convergences, contre nature a priori, entre Ruffin, Le Pen, Dupont-Aignan et Wauquiez, entre autres, ne manqueront cependant pas de nuire à la supposée spontanéité de la démarche, le plaidoyer dithyrambique de Zemmour à leur égard pouvant achever de les discréditer.

Le gouvernement, les partis politiques constitués, les « élites » et la haute technocratie, ont une responsabilité dans l'émergence d'un tel mouvement : le sentiment d'absence de consultation, au-delà d'une démocratie formelle, mal ressentie, conduit à ces « fuites en avant » désordonnées et traduit une frustration relative à une volonté d'expression non assouvie. Le cumul conjoncturel de la hausse du pétrole brut et de la création de taxes de transition écologique est évidemment inopportun. Le cumul est appelé d'ailleurs à être amplifié encore à court et moyen terme, d'où la nécessité absolue de dépasser les mesures de colmatage du moment. Nouvelle forte hausse à ajouter prochainement : celle des péages autoroutiers : Vinci, concessionnaire par délégation (ancienne) de l'Etat ne semble pas avoir d'état d'âme. Pour qu'une citoyenneté soit conférée, encore faudrait-il qu'une formulation de la requête ait un contenu explicite et équilibré existe, et que la simple suppression d'impôts et de taxes, revendiquée, donne lieu à

l'analyse des contreparties à réduire donc en termes d'environnement, de budgets publics sociaux, éducatifs, de sécurité, de culture, etc.

A la décharge des manifestants qui souffrent d'un évident déficit d'analyse économique, la pédagogie des politiques s'est avérée défailante, la démagogie et désormais le populisme, prenant le pas sur une éducation populaire et civique qui a disparu des programmes.



Dessin de LARDON

« Faire payer les riches » est aussi une « solution » généralement et gratuitement avancée : outre la satisfaction idéologique que peut combler d'aise cette posture jubilatoire, le rendement pourrait s'avérer, selon beaucoup d'experts, faible (le nombre d'ayants droit potentiels étant infiniment supérieur à celui des contributeurs supposés) voire indirectement négatif. Je suis de ceux qui pensent cependant qu'un effort en ce sens serait, sinon économiquement positif, au moins moralement salutaire.

La question du « pouvoir d'achat » me taraude également. Je constate des trésors d'inventivité de consommateurs comme de commerçants pour optimiser les coûts et les dépenses mais d'autres comportements m'interpellent. Ma génération fréquentait le restaurant en famille assez rarement : il n'est pas rare de voir aujourd'hui les familles attablées, souvent certes dans les « fast food » (pas un jugement mais un constat). Le téléphone fixe a été remplacé par plusieurs « portables » dans chaque famille. C'est incontournable et coûteux. La « Française des Jeux », promue par l'Etat (principal gagnant !) attire, à partir d'une multitude de formules de jeux, nombre de gens modestes, qui dépensent des sommes considérables dans l'espoir d'un gain d'argent. Ils sont bien entendu finalement largement plus perdants que gagnants. Le pouvoir d'achat de ces familles, contribuables sans trop en être conscients, est ainsi amputé.

En fait, comme pour l'essence, l'évolution du pouvoir d'achat n'est pas défavorable dans la durée. Mais comme pour l'essence, le ressenti, dû à la croissance des besoins (toujours plus, y compris le coûteux, l'artificiel et l'inutile, d'aucuns parlant du « vouloir » d'achat), est contraire à la réalité des chiffres. La gangrène du chômage et les misères des exclus sont bien, à l'évidence, aggravants et le traitement social de la grande pauvreté s'en trouve en grande partie plombé. Les inégalités, de plus en plus criantes, sont source de frustration légitime.

L'urgence de la mobilisation devrait être là !

Ce mouvement, s'il est maîtrisé, au-delà des individualismes et des insatisfactions de soi-même, pourrait être porteur d'innovation pour relancer et transformer, sauf récupérations politiques à craindre, une démocratie représentative en panne de crédibilité.

## **Notre soirée Controverses du 21 novembre :**

### **« Montpellier, sa Métropole et ses centralités secondaires »**

Notre laboratoire d'idées avait tenu, il y a tout juste 1 an, une première soirée Controverses sur Montpellier et sa Métropole consacrée au Centre-Ville. Nous avons à cœur de la prolonger par une seconde qui s'élargirait aux limites du territoire métropolitain car nous savons tous la complémentarité absolue qui unit

le Centre (voire « les » Centres) à l'ensemble du tissu urbain de façon organique comme un corps vivant ainsi que nous l'avions alors souligné.

Nous avons eu la chance de bénéficier de la présence hier soir de deux grands « experts » en la matière, le géographe Jean-Paul VOLLE et le politologue Emmanuel NEGRIER. Le premier a participé de très près à la construction de Montpellier et de son agglomération aux côtés de Georges Frêche et Raymond Dugrand. Le second, directeur de recherche en science-politique au CNRS-Cepel de Montpellier, fait partie des grands référents politiques de notre région, éclairant régulièrement nos esprits citoyens sur les divers médias écrits ou audiovisuels.



### ***Naissance des métropoles***

L'histoire des métropoles dans le monde est complexe. Leurs premières tentatives de mises en place dans les grandes agglomérations comme Montréal, Londres ou Barcelone se sont soldées par des échecs : on leur reprochait un lourd gouvernement synonyme de bureaucratie et d'entrave aux libertés. En France, suite à la publication de « Paris et le désert français » (Jean François Gravier, 1947), des Métropoles d'équilibre ont été lancées par l'Etat dans les années 1960-1970 pour contrebalancer l'hyper centralisation parisienne, impulser le développement régional et contribuer à l'aménagement du territoire. La DATAR, Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, a été créée en 1963. Ces décisions marquent la première phase d'un discours métropolitain et de la tentative de mise en place d'une structure nouvelle de pouvoir. L'échec relatif de la politique des Métropoles d'équilibre et leur mise en sommeil dès 1974 laisse en friche, en France, le concept de métropole jusqu'aux années 2000. Son renouveau relève de l'émergence des capitales régionales, de l'évolution et redistribution des emplois au profit des métropoles et des atouts qu'elles représentent aux échelles européenne et mondiale. Les métropoles ont pris peu à peu leur place dans l'organisation des territoires et des relations de pouvoir grâce à un modèle permettant de trouver un juste milieu entre une fusion intégrale des communes dont personne ne voulait et un laisser-faire inverse de chacune engendrant désordre et impuissance.

La naissance de l'appellation de Métropole pour Montpellier a été longue, alors que nos voisins nîmois ont choisi dès 2001 le nom de « Nîmes métropole » pour identifier leur communauté d'agglomération. Georges Frêche s'y est longtemps opposé craignant que le terme provoque des résistances des communes environnantes face à un pouvoir central montpelliérain vécu comme impérialiste. Quelques années plus tard, la volonté politique ferme de la municipalité de Montpellier a réussi à faire rentrer la ville et ses alentours dans les clous de la définition de la loi de 2010. La loi du 27 janvier 2014 a consacré « Montpellier Méditerranée Métropole » dans la liste des 14 premières Métropoles françaises.

La Métropole se définit plus par les liens forts qui unissent un ensemble de communes à la ville métropole que par une simple dimension géographique. L'aire urbaine de Montpellier (définition de l'INSEE) est estimée à 116 communes, cependant le périmètre métropolitain est composé de 31 communes. 60% sa population réside dans la ville centre et deux de ses communes seulement approchent les 20 000 habitants. Sa constitution souffre cependant de quelques incohérences : les communes les plus riches comme Saint-Gély du Fesc, Saint-Clément de Rivière, Teyran s'en sont désolidarisées, de même que Mauguio où se localise l'aéroport. Conséquence : des questions essentielles comme celle de l'eau, de la

mise en valeur agricole (les vignobles), des risques naturels, des transports ou de l'emploi ne peuvent trouver réponse à l'échelle du seul périmètre métropolitain.

### **La gouvernance des métropoles**

Elle oscille entre deux modèles. Le premier peut être appelé « transformationnel ». Il fut le modèle premier de Montpellier et a été incarné par Georges Frêche. Il s'agit de transformer l'état des lieux et de contribuer à la mutation d'un espace hérité pour lui permettre de faire face aux exigences du développement économique contemporain. La politique est conduite par l'autorité centrale qui mène à marche forcée les transformations du territoire grâce à un fort investissement public et pourrait se résumer dans le mot d'ordre « qui m'aime me suive ». Le second modèle dit « transactionnel » correspond davantage à la gestion actuelle voulue par Philippe Saurel à son début de mandat. Le Président de la Métropole est garant d'un partage équilibré entre les communes qui composent le territoire métropolitain unies autour d'un « pacte des maires ». Les deux modèles oscillent en fait entre deux théories. L'une est pyramidale : elle est basée sur l'existence d'une métropole centrale, véritable poumon du territoire, dont le dynamisme ruisselle sur ses communes. L'autre est, à l'inverse, polycentrique et est structurée suivant un modèle de partage entre une métropole centrale et des centralités secondaires. Ces deux modèles correspondent à deux états de structure fonctionnelle de l'espace métropolitain : celui qui exige un renforcement indispensable du Centre, seul capable d'exprimer la dimension métropolitaine (le projet de ville de Montpellier entre 1977 et 2010 est ainsi conçu), et celui qui correspond à une phase ultérieure de « maturité » et de redistribution possible des fonctions métropolitaines sur un territoire intégré.



### **L'évolution démographique**

L'évolution démographique de Montpellier et des communes avoisinantes est intéressante à noter. La montée en puissance des communes « secondaires » devenues « majeures » initie de fait un nouveau rapport métropolitain.

En 1982, la population était ainsi répartie : Montpellier 200 000 habitants, son territoire métropolitain (équivalence actuelle) 280 000 et son aire urbaine, 340 000. Les 30 communes associées comptaient donc pour 28,5% du total de la population métropolitaine et Montpellier regroupait 60 000 habitants de plus que les 115 communes de son aire urbaine.

En 1999, on est passé respectivement à 225 000 pour la ville (+ 25 000), près de 370 000 pour la métropole (39% de la population métropolitaine pour les 30 communes associées) et 475 000 pour l'aire urbaine dont les 115 communes comptent 25 000 habitants de plus que Montpellier. La périurbanisation, au-delà du périmètre métropolitain, s'est accentuée et interroge la pertinence de l'aire métropolitaine reconnue. Le critère démographique n'est pas une fin en soi, mais il conditionne bien des fonctionnements économiques et sociaux (emploi, services, culture, achats...), justifie des implantations d'équipements, notamment commerciaux (super et hyper marchés par exemple), des zones d'activités, des collèges et lycées, etc.

En 2018, Montpellier compte près de 300 000 habitants, sa métropole quelque 500 000 et son « aire » urbaine plus de 650 000. Le rapport de la ville centre à ses aires d'influence directe tend à s'inverser : les

30 communes associées comptent pour les 2/3 de la population du centre, 40% de la population métropolitaine. Montpellier pèse moins de 50% de son aire urbaine.

Conséquences de cette dynamique démographique et de sa distribution sur le territoire : les flux qui le traversent et les rythmes qui scandent son fonctionnement génèrent un fonctionnement chaotique de l'espace métropolitain. Les années 1970-75, celles des « trente glorieuses » de Pompidou et Giscard d'Estaing, de Chalandon Ministre de l'Équipement et du Logement ont induit une forte poussée à l'acquisition de maisons individuelles. Elles ont, pour beaucoup, poussé à l'extérieur, les nouveaux propriétaires s'installant à la périphérie des villes centre, dans des lotissements qui leur étaient réservés. Montpellier a perdu, en même temps, une partie de ses propriétaires immobiliers principaux acquéreurs de pavillons en « banlieue », et de ses catégories moyennes supérieures délaissant leur location en ville pour un établissement dans ces communes d'accueil. Une certaine classe aisée a quitté la ville pour aller vers des communes de renom jusqu'à fonder la réputation de « villages chics » pour la promotion immobilière. Les catégories sociales moins aisées se sont reportées dans les communes les moins prisées et même au-delà du territoire de la métropole, vers des communes où le foncier et les loyers étaient moins élevés. En contrepartie, elles doivent des trajets plus conséquents pour rejoindre les zones d'emploi et de consommation de l'aire métropolitaine.



[www.montpellier3m.fr](http://www.montpellier3m.fr)

### **Quelle Métropole pour demain ?**

Les élections municipales de 2020 vont amener à se poser la question des choix stratégiques qui détermineront l'évolution de notre Métropole. Ils vont s'articuler autour de quelques questions principales. Faut-il, d'abord, rester dans l'état actuel ? Concevoir une gestion apaisée à 31 sur le principe de « Montpellier Territoires » et des secteurs du SCoT comme régulateur de son fonctionnement ? Réparer la ville aux différentes échelles communales est-ce suffisant pour penser l'avenir à l'échelle de 10-15 ans ?

Pourquoi, tout en conservant le périmètre métropolitain actuel, ne pas s'ouvrir plus intensément aux communes et EPCI avoisinants à travers des « contrats de coopération » à l'image de celui sur l'eau avec la CA de l'Étang de l'Or., ou celui, plus orienté culture, avec la Grand Pic Saint-Loup.

Enfin pourquoi ne pas s'élargir à de nouveaux périmètres où la Métropole trouverait intérêt, comme celui imaginé, à un moment, avec Sète pouvant fournir une voie vers la Méditerranée le commerce maritime. L'espace géographique languedocien ne se prête-t-il pas à des coopérations avec Nîmes pour le tourisme, la culture, les filières économiques de la French Tech et les échanges, avec Alès pour les relations entre l'Université et l'École des Mines ? Et pourquoi pas avec le duopole Béziers-Narbonne et/ou les cinq agglomérations de l'association Cœur du Languedoc ? Ainsi la Métropole dessinerait-elle de nouvelles perspectives pour un espace riche de ressources urbaines au sein de la région Occitanie.

L'absence actuelle de communes importantes comme Mauguio et Saint-Gély du Fesc peut être vécue comme dommageable. Faut-il pour autant consacrer une grande énergie à leur intégration, sachant que



l'histoire à venir s'inscrira à partir des communautés de communes et que les scissions/intégrations relèveront quasiment de l'impossible à l'échelle de ces communes sur le plan fiscal et financier ? Dans l'immédiat, plutôt qu'une confrontation stérile, il est largement préférable de mettre en commun les forces de chacun. La question de l'aéroport reste certes posée, mais plus en termes d'autorité de gestion et de répartition des avantages économiques que d'appartenance territoriale.

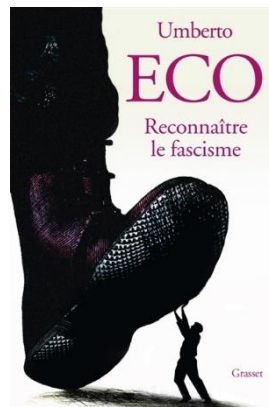
La croissance démographique de notre territoire fait qu'il conviendrait d'envisager sans doute la création d'une instance « au-dessus » des communes et intercommunalités, comme une agence d'urbanisme, ou de développement et d'aménagement par exemple pour conforter les cohérences d'un vaste bassin de vie. Elles devraient respecter un principe de mutualisation équitable afin d'éviter que les communes puissent envisager ses décisions comme des diktats extérieurs.

Ne peut-on imaginer aussi la création d'un « Pôle métropolitain » de concertation et coopérations effectives, au-delà d'un simple « club d'élus » comme c'est souvent le cas. Il constituerait un espace de dialogue pour qualifier une vision prospective à l'échelle de la grande aire métropolitaine dont Montpellier a, en quelque sorte, initié l'émergence. La proposition s'inscrit pleinement dans le cadre régional d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée pour conforter la place d'un Languedoc oriental éloigné de la métropole-capitale et celle de Montpellier Métropole active qui en qualifierait la dynamique « augmentée » par la solidarité de son réseau de villes.

Jean Paul Volle a conclu la soirée par cet appel en forme de slogan : « *Osons la Métropole !* ».

## Nos lecteurs nous écrivent

De nombreux lecteurs ont réagi à l'éditorial de notre précédent numéro. Certains nous ont communiqué des textes : deux d'entre eux semblent particulièrement pertinents. Le premier est un long article qu'**Umberto ECO** avait publié en 1995 dans la *Nex York Review of books*. Il y parle de « *l'Ur-fascisme* », autrement dit, « *le fascisme éternel et primitif* ». Il a été publié en 2017 par les éditions Grasset sous le titre : « *Reconnaître le fascisme* ».



« *Le fascisme est devenu un terme s'adaptant à tout parce que même si l'on élimine d'un régime fasciste un ou plusieurs aspects, il sera toujours possible de le reconnaître comme fasciste ... En dépit de cet imbroglio, je crois possible d'établir une liste de caractéristiques typiques de ce que je voudrais appeler l'Ur-fascisme, c'est-à-dire le Fascisme Primitif et Eternel* »

Quelles sont ces caractéristiques ? Umberto en développe quatorze que nous nous contenterons d'énumérer ici.

Un et deux : « *le culte de la tradition* » qui entraîne « *le refus de la modernité* ».

Trois et quatre : « *le culte de l'action pour l'action ... Penser est une forme d'émasculatation* » et le refus de la critique : « *le désaccord est trahison* ».

Cinq : l'exacerbation de « *la naturelle peur de la différence* ».

Six, l'appui sur la frustration des classes moyennes.

Sept et huit, l'identité nationale renforcée par l'obsession du complot et le sentiment d'humiliation exercée par les ennemis.

Neuf, la vie doit être « *une guerre permanente* » jusqu'à une « *victoire finale* » et l'avènement d'un Age d'or par le contrôle du monde.

Dix, création d'une hiérarchie où « *chaque leader subordonné méprise ses subalternes, lesquels méprisent à leur tour leurs inférieurs* ». Cela n'est pas sans rappeler la structure en « *pelure d'ognon* » qu'Hannah Arendt donne comme caractéristique des dictatures. Mais, en même temps, (onze), « *chacun est éduqué pour devenir un héros* ».

Douze, la puissance des héros et des chefs utilise l'image de la puissance sexuelle masculine avec mépris de tous ceux qui s'y dérobent (femmes, homosexuels ou adeptes de la chasteté).

Treize, « *le populisme qualitatif* » : « *les individus en tant que tels n'ont pas de droits* », c'est le peuple qui est souverain grâce à son leader qui en exprime la volonté.

Quatorze, « *l'Ur-Fascisme parle la Newspeak* », une novlangue basée sur « *un lexique pauvre et une syntaxe élémentaire afin de limiter les instruments de raisonnement complexe et critique* ». « *La langue du IIIe Reich* » de Victor Klemperer en constitue une des premières références.



lavoixdunord.fr

Le second texte est l'interview de l'historienne spécialiste du Brésil, **Maud CHIRIO**, publié par « Le Monde » du 25 octobre sous le titre : « **Bolsonaro va mettre en place un régime fascisant** ». Le nouveau président que se sont donnés les brésiliens regrette ouvertement que « *la dictature ne soit pas allée plus loin* ». Une des figures sur lesquelles il s'appuie est Carlos Alberto Brilhante Ustra « *qui, à la tête de l'organisme civil et militaire de Sao Paulo, l'organe le plus meurtrier durant les années de plomb, a été responsable de soixante et onze morts et disparitions, sur les cinq cents causées par la dictature* ». Il ne faut pas oublier, en effet, que les responsables militaires brésiliens ont poursuivi leur carrière, sans condamnation judiciaire ou publique et sont, aujourd'hui, professeurs des académies militaire et de police militaire. C'est ainsi que le retour de la démocratie au Brésil s'est fait dans le refus de parler du passé. « *Cet effort aurait pu être un garde-fou* » poursuit l'historienne car « *le phénomène Bolsonaro est celui d'un endoctrinement, d'une réinvention d'un récit public sur des éléments en partie imaginaires, pensés par des cabinets de production marketing : le communisme, qui serait encore le grand ennemi du Brésil, le Venezuela, et surtout le Parti des travailleurs (PT), qui serait l'organisateur de l'unification communiste du continent et des antichrétiens qui veulent, selon lui, sexualiser les enfants dès l'école...* ».

« *L'idéal de Bolsonaro, c'est un pouvoir autoritaire qui violente son opposition, quitte à l'anéantir. Il a dit en meeting qu'il fusillerait les membres du PT, qu'il pousserait les « rouges » à l'exil ou en prison. Il considère que les droits humains n'ont pas leur place, que c'est une invention communiste et de l'ONU – qu'il veut quitter une fois au pouvoir* ».

Il n'existe pas de garde-fou institutionnel non plus : Bolsonaro n'a pas de parti pour le modérer et le Congrès a été pulvérisé. « *Les décrets présidentiels doivent être validés par le Tribunal suprême fédéral.*

*Or, Bolsonaro a prévu de doubler le nombre de juges pour que les éventuels dissidents soient mis en minorité et que les cours supérieures ne fassent pas obstacle ».*

*Le programme de Bolsonaro est, en même temps, très néolibéral : « il a prévu de vendre l'Etat intégralement, toutes les terres, les propriétés, les entreprises publiques. Il veut supprimer le code du travail, le salaire minimal, les congés hebdomadaires ... Bolsonaro a prévu de laisser le lobby du bois vivre sa vie. Ce sera un désastre pour l'Amazonie, elle peut disparaître en dix ans. Une des seules promesses claires de Bolsonaro, c'est l'armement des populations et la protection de la propriété rurale et urbaine ».*

## **RAPPEL :**

**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...** N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site [www.montpellier-2020.fr](http://www.montpellier-2020.fr) : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

## **BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame ou raison sociale :**

**Profession ou statut social :**

**Habitant**

**Ville :**

**Code postal :**

**Mail :**

**Téléphone :**

**s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable** par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** » à adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

**Fait à :**

**le**

**Signature :**